

Wim Remysen  
*Université de Sherbrooke*

# **La valorisation et l'exploitation de la documentation linguistique produite par la Société du parler français au Canada : l'exemple de ses relevés géolinguistiques**

## **1. Introduction**

L'œuvre linguistique de la Société du parler français au Canada – qui a travaillé, pendant près de 60 ans, à l'étude et au perfectionnement de la langue des Canadiens français – a une valeur patrimoniale, documentaire et scientifique inestimable. En plus de témoigner d'une foule d'emplois désormais sortis de l'usage québécois et d'en pérenniser ainsi le souvenir, les données amassées par la Société tout au long de son existence constituent un matériel d'une grande richesse dont l'étude permet de contribuer significativement à l'histoire du français québécois et de ses particularismes. Sa documentation témoigne en même temps des rapports que les pionniers des études linguistiques au Québec ont entretenus avec le « franco-canadien », comme on disait à l'époque, c'est-à-dire nous renseigne sur la façon dont ils concevaient la langue populaire de leurs compatriotes et ses emplois particularisants.

Si l'abondante documentation de la Société a été l'objet de nombreux travaux, ce sont sans conteste les recherches entreprises par Louis Mercier qui ont le plus contribué à la faire connaître. Fort de la richesse et de la valeur des nombreuses pièces documentaires léguées par la Société aux Archives de l'Université Laval, il en a entrepris l'étude approfondie, d'abord dans le cadre de sa thèse de doctorat (Mercier, 1992), ensuite dans le cadre d'une foule d'autres travaux de nature lexicographique (voir entre autres Mercier, 1996, 1999, 2002, 2006 et 2008). Il a ainsi retracé en détail la genèse du *Glossaire du parler français au Canada*, la pièce maîtresse de la Société, tout en présentant des autres travaux de description et de valorisation de la langue réalisés par la Société un tableau détaillé, permettant de lever le voile sur le rôle que cette société savante a joué dans le domaine de la langue au Québec. La monographie qu'il a consacrée à la Société, intitulée *La Société du parler français au Canada et la mise en valeur du patrimoine linguistique québécois (1902–1962)*, est un document incontournable pour tout chercheur

intéressé par la lexicographie québécoise, l'histoire du français québécois et le développement des études philologiques et linguistiques au Québec.

Certains pans moins bien connus de l'œuvre linguistique très riche de la Société n'ont toutefois pas encore été exploités à leur plein potentiel. Dans ses travaux, Louis Mercier n'a d'ailleurs pas manqué de souligner lui-même l'intérêt d'en poursuivre l'étude. Parmi les pistes qu'il a lancées, une a retenu mon attention tout particulièrement. Il s'agit des attestations géolinguistiques collectées par la Société entre 1904 et 1906, lors de la deuxième phase de son enquête linguistique qui a mené, en 1930, à la publication du *Glossaire*. Ces données, partiellement éditées et informatisées par Louis Mercier dans le but « d'en assurer une meilleure diffusion ainsi qu'une meilleure exploitation » (Mercier, 1999 : 13–14), se révèlent d'une richesse toute particulière pour l'étude du français québécois, comme il l'a lui-même montré dans une première analyse. L'objectif que je me suis fixé est de répondre, partiellement à tout le moins, au vœu exprimé par Louis Mercier qui souhaitait que son travail d'édition serve à d'autres recherches de nature dialectologique et historique. De la même façon qu'il voyait l'édition des données comme un « hommage aux travaux de pionniers entrepris [au début du siècle] par Adjutor Rivard et Stanislas Lortie » (Mercier, 1999 : 14), je le vois comme une façon de rendre à mon tour hommage au chercheur qui a accordé tout au long de sa carrière une importance particulière à la valeur patrimoniale et culturelle du passé linguistique du Québec et qui a formé toute une génération de jeunes chercheurs dont plusieurs prennent la parole dans ce volume.

## 2. La consultation géolinguistique de la Société du parler français au Canada (1904–1906)

Le projet d'étudier la distribution géographique des particularismes franco-canadiens apparaît dès la fondation de la Société, en 1902, comme en fait foi son plan d'études qui, pour ce qui est du travail de compilation qu'elle projette, signale :

Le langage des Canadiens-Français [*sic*] est généralement uniforme ; cependant, certaines expressions, certaines acceptions semblent propres à une région, à un comté ; et il peut être bon de savoir si, par exemple, un anglicisme ou un archaïsme est d'un usage général dans la province de Québec, ou est propre à la population d'une paroisse, d'un canton. (Société du parler français au Canada, 1902 : 13)

L'année suivante, Adjutor Rivard (1903 : 37) annonce que la Société réalisera un « Atlas dialectologique de la province de Québec », titre qui rappelle les travaux dialectologiques entrepris à l'époque en France et en Suisse, que Rivard connaissait bien – tout comme ceux des dialectologues américains – et dont il s'inspire

(Lavoie, 1979 : 13–15 ; Mercier, 2002 : 232). Cette préoccupation géolinguistique sera par la suite inscrite dans les *Statuts* définitifs de la Société, adoptés en 1906. Il n'est toutefois plus véritablement question, à ce moment, de publier un atlas, et l'entreprise dialectologique connaît déjà un essoufflement certain. Très rapidement en effet, les études géolinguistiques seront mises au service de la préparation du *Glossaire*, projeté pour sa part dès le printemps 1902<sup>1</sup>, et qui finira rapidement par accaparer les ressources financières et humaines de la Société. L'enquête géolinguistique sera ainsi de relative courte durée, de mars 1904 à février 1906, et disparaîtra au profit d'une consultation lexicographique qui s'échelonna sur une période de presque 15 ans, de 1908 à 1922. Malgré des tentatives de relancer l'entreprise géolinguistique dans les années 1940 et 1950 (présentées dans Lavoie, 2006 : 71 et suiv.), la Société n'a jamais réalisé ce projet et les atlas linguistiques produits au Québec dans les années 1970 et 1980 ont vu le jour indépendamment de la Société, qui a cessé ses activités dès le début des années 1960.

Réalisée par correspondance, l'enquête de la Société a consisté en cinq consultations couvrant 3 927 mots commençant par les lettres A (2 consultations portant sur 966 mots), B (2 consultations, 1 697 mots) et C (1 consultation, 1 264 mots) (Mercier, 2002 : 285). Dans le cas des lettres A et B, la Société a envoyé deux bulletins, le deuxième portant sur de nouveaux emplois portés à l'attention des membres de la Société par les correspondants ayant répondu au premier envoi. L'approche adoptée par les consultations est de nature sémasiologique : les bulletins d'observations contiennent une série de particularismes québécois (mots, sens, variantes de prononciation ou variantes morphologiques), présentés dans l'ordre alphabétique et accompagnés d'une description sommaire, dont les correspondants sont invités à évaluer l'usage dans leur localité<sup>2</sup>.

En moyenne, environ 175 collaborateurs ont participé à l'enquête, mais leur nombre varie d'une consultation à l'autre, la première ayant connu plus de succès que la dernière (249 bulletins complétés en mars 1904, contre 159 en novembre 1906 ; voir Mercier, 2002 : 269). Ils sont originaires d'un peu partout au Québec,

- 
- 1 Sur la nature des deux projets, les opinions de Thomas Lavoie, Claude Verreault et Louis Mercier divergent. Si, pour les premiers, il s'agit de « deux projets menés conjointement » (Lavoie, 1979 : 25 ; voir aussi Lavoie, 2006 : 61) et tout à fait « complémentaires » (Verreault, 2002 : 241), Mercier (2002 : 233) « ne [croit] pas que les directeurs de la Société dissociaient nettement enquête géolinguistique et projet lexicographique ». Selon ce dernier, l'enquête était donc plutôt vue comme un apport au projet de glossaire.
  - 2 Et non pas leur propre usage, car les instructions accompagnant les bulletins d'observations précisent bien que les collaborateurs sont priés de répondre à la question « Ce mot est-il usité dans le parler populaire de votre localité ? ».

mais certaines régions – notamment la capitale et la grande région de Québec – sont mieux représentées que d’autres. Louis Mercier estime à 100 le nombre de personnes qui forment un noyau dur composé des participants les plus fidèles, c’est-à-dire qui ont collaboré à toutes les consultations (Mercier, 2002 : 281). Grâce aux recherches qu’il a effectuées dans les archives de la Société, nous connaissons l’identité de plusieurs de ces collaborateurs. Nous savons ainsi qu’un bon nombre d’entre eux étaient membres du clergé, très impliqué à l’époque dans les travaux de la Société (voir Remysen et Mercier, 2013–2014). On notera d’ailleurs que certains témoignages sont collectifs : ils ont été préparés dans des cercles d’études créés dans les collèges classiques qui se réunissaient pour compléter les bulletins.

Les bulletins qui étaient retournés par les collaborateurs – et qui n’ont malheureusement pas été conservés, à l’exception de trois exemplaires (Mercier, 2002 : 251–252) – étaient compilés par l’archiviste de la Société, Stanislas Lortie, assisté à certains moments par des étudiants de l’Université Laval. Le travail de compilation consistait à retranscrire les attestations géolinguistiques dans des cahiers d’enquête, qui sont aujourd’hui conservés au Trésor de la langue française au Québec (Université Laval) et dont on trouve un exemple dans la figure 1 ci-après. Ce sont ces cahiers que Louis Mercier a partiellement édités dans le but d’en entreprendre une première analyse (voir plus loin). Dans ces cahiers, chaque témoignage était attribué à l’un des 71 points d’enquête établis au préalable par les artisans de la Société. Ces points d’enquête, qui couvrent l’ensemble du territoire québécois ainsi que quelques régions limitrophes (quelques comtés en Ontario et au Nouveau-Brunswick), étaient à leur tour regroupés en fonction de 19 districts. Cette division géographique rappelle le découpage administratif et électoral de l’époque (Mercier, 2002 : 257).

Figure 1. Cahier d'enquête (spécimen).

- 1 -

Endroit où ont été recueillies les observations suivantes : .....

..... Comté de .....

Nom de la personne qui les a recueillies : .....

Profession : ..... Adresse : .....

Lexique	Acceptions	Usage	Remarques	
A				
I 26	1 <sup>o</sup> Elle 2 <sup>o</sup> De (le livre à Pierre) 3 <sup>o</sup> Ce (à matin) 4 <sup>o</sup> Ou (sept à huit personnes)	5 5 4 5	5 4 4 4	1 1 1
Abander (s) I 27	S'associer, s'attrouper	4	3	
Abandonner II 21	cesser (Abandonner de fumer)	5	4	
Abatages II 21	abats, abatis	4	1	
Abatteur d'ouvrage I 27	abatteur de besogne	3	2	
Abatre de l'ouvrage I 27	abatre de la besogne	3	2	
Abimer II 14	accabler d'injures	5	4	
Aboiteau I 45	aboteau	1		
Abord II 21	affluence de personnes			
Abordade	action d'aborder qqun	2		
Aborder II 21	heurter par accident	2	1	
Abord (d') que I 27	1 <sup>o</sup> puisque 2 <sup>o</sup> pourvu que	4 5	3 1	1 1
Abouler I 45	1 <sup>o</sup> payer à regret 2 <sup>o</sup> arriver, s'exécuter			
About I 90	1 <sup>o</sup> terrain confinant par un bout à un autre 2 <sup>o</sup> planche de labour au bout d'un champ	5 5	2 2	
Abouter II 22	faire l'about (2 <sup>o</sup> )	5	2	
Aboutir II 22	1 <sup>o</sup> finir 2 <sup>o</sup> réussir	4 3	2 2	1 1

I      I      I  
Cote Nord I      Charbonne      Coli entini      Sac de fleur

Les résultats de cette étape de compilation étaient par la suite reportés sur des fiches versées dans le fichier de synthèse de la Société (voir Mercier, 2002 : 153 et suiv.). Ces fiches contenaient, au recto, les articles rédigés pour publication dans le *Glossaire* et, au verso, les attestations géolinguistiques selon les différents points d'enquête. Celles-ci devaient servir à localiser les emplois décrits dans le *Glossaire*. Si certaines informations géolinguistiques ont été intégrées dans les premiers articles lexicographiques publiés dans le *Bulletin* (Mercier, 2002 : 231), elles sont toutefois pratiquement absentes de la version définitive du *Glossaire* publiée en 1930. En somme, l'impact que l'enquête a eu sur cet ouvrage concerne surtout « l'accroissement du nombre des emplois inventoriés » (Mercier, 2002 : 389).

Malgré le succès qu'ont connu les cinq consultations successives, les limites de l'enquête de la Société sont assez évidentes et on trouvera de nombreux exemples dans le chapitre que Louis Mercier y consacre dans sa monographie (Mercier, 2002 : chapitre 6). Si certaines limites tiennent à la conception même de la consultation – l'approche sémasiologique retenue par la Société, par exemple, ou encore la description souvent trop peu précise des emplois présentés dans les bulletins (p. 243) – d'autres sont attribuables à sa réalisation – la répartition géographique inégale des collaborateurs ainsi que la qualité plus faible de certains témoignages (p. 281 et suiv.), notamment – ou encore à la compilation des données – étape qui n'a pas été à l'abri de nombreuses erreurs d'inattention (p. 256 et suiv.), sans compter que le regroupement des bulletins par comté, en fonction d'un découpage géographique établi d'avance, risque de gommer certaines particularités locales (p. 255–256). La Société n'a du reste jamais reçu d'observations pour certains comtés dans l'Ouest et le Sud-Ouest de la province ni de la Côte-Nord. Parmi toutes les régions couvertes par l'enquête, c'est la grande région de Québec qui est la mieux représentée tout comme deux « zone[s] d'influence de la capitale » (Mercier, 2002 : 281), le « District de Chicoutimi » (qui comprend les points d'enquête Charlevoix, Chicoutimi et Lac-Saint-Jean) et la région « En bas de Québec » (qui inclut Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Témiscouata). En somme, comme l'a bien formulé Thomas Lavoie, l'image qui se dégage des observations recueillies est celle d'une « langue populaire quelque peu intellectualisée » (Lavoie, 1979 : 28) dont les résultats doivent être interprétés avec circonspection.

### **3. L'édition et l'analyse des attestations géolinguistiques réalisées par Louis Mercier**

Les relevés géolinguistiques réalisés par la Société sont rapidement tombés dans l'oubli et l'œuvre dialectologique de la Société reste, encore aujourd'hui, moins bien connue que ses autres productions linguistiques, notamment son *Glossaire* et ses

chroniques de langage<sup>3</sup>. Inachevée, son enquête géolinguistique n'a du reste jamais donné lieu à des publications de grande diffusion, ce qui explique peut-être que les études consacrées à la variation régionale du français québécois réalisées à partir des années 1970 passent souvent sous silence ces données, mis à part quelques exceptions<sup>4</sup>. Si c'est à Thomas Lavoie (1979) que nous devons d'avoir sorti de l'oubli l'entreprise dialectologique de la Société, c'est l'étude de Louis Mercier qui en constitue l'analyse la plus approfondie. Le travail d'édition et d'informatisation qu'il a réalisé en vue de ses recherches permet en outre une consultation plus aisée de la documentation dialectologique réunie par la Société, dont le traitement et la compilation, comme nous l'avons vu, n'avait pas été sans faille.

Entreprise dans le cadre de sa recherche doctorale, l'édition des attestations géolinguistiques réalisée par Louis Mercier répondait à un triple objectif : « protéger les documents originaux, faciliter l'accès aux résultats de l'enquête géolinguistique, présenter des données plus fiables et plus facilement décodables » (Mercier, 2002 : 286). L'édition porte sur tous les relevés relatifs aux 966 mots de la lettre A (bulletin et supplément) tels qu'ils ont été consignés dans les cahiers d'enquête. Elle se présente sous la forme de fiches géolinguistiques qui reprennent les observations collectées par les membres de la Société, en plus de fournir un certain nombre de calculs qui en facilitent la consultation et l'interprétation. Ces fiches, dont on trouve un exemple ci-dessous (figure 2), sont reproduites dans l'Annexe B de sa thèse, sous le titre « Le fichier de travail et le fichier géolinguistique de la Société de parler français au Canada (lettre A) » (Mercier, 1992 : 553 et suiv.).

Mis à part l'identification de l'emploi vedette, accompagné des éléments de définition figurant dans les bulletins d'observation (partie supérieure gauche), ainsi que du mot vedette sous lequel on peut le retrouver dans le *Glossaire* (partie supérieure droite), la fiche comprend trois blocs présentant des informations complémentaires<sup>5</sup> : 1° la fréquence générale de l'emploi, donnant une image de son degré de vitalité sur l'ensemble du territoire ; 2° la distribution régionale de l'emploi, suivant les regroupements, en 8 grandes régions, des districts retenus aux

- 
- 3 Au sujet des chroniques de langage publiées par la Société, voir notamment Rheault (2004), Mercier (2006) et Remysen (2009).
  - 4 Ainsi Laflamme (2004) tout comme Verreault et Lavoie (2004) se sont servis des données de la Société dans une perspective diachronique, ce qui leur a permis d'évaluer si la répartition géographique de certains régionalismes de l'Ouest et de l'Est a évolué entre le début du siècle et les années 1970.
  - 5 À noter que « A 1904 » renvoie au bulletin d'observations n° 1, consacré à la lettre A et distribué en mars 1904. Pour une description plus détaillée du contenu des fiches, voir Mercier (2002 : 286 et suiv.).

fins de la consultation : Ouest, Montréal (archipel de Montréal, rives nord et sud), Cantons (de l'Est), Trois-Rivières (rives sud et nord), Québec (rives nord et sud), Saguenay, Bas-Saint-Laurent et Est ; 3<sup>o</sup> la distribution locale de l'emploi, pour tous les points d'enquête (de 1 à 70<sup>6</sup>), regroupés en 19 districts (voir tableau 1 et carte 1 pour la répartition géographique des points d'enquête).

Figure 2. Fiche géolinguistique éditée par Louis Mercier (spécimen).

artichoux [artichou(x)] *bardane*										BPFC:		artichou	
A 1904 : 107 attestations [ 43 % des réponses obtenues]													
OUEST - MTLRive nord..MONTREAL..MTRLRive Sud. - CANTONS - TR.-RIVIERES - QUEBEC... - SAGUENAY - BASdeQUEBEC - EST.....													
( 7.) - ( 8. 6. 5.) (11.) (9. 10. 12.) - (13.) - (14. 4. - ( 3. 15.) - ( 2.) - (16. 17.) - (19. 18.)													
5/10 - 10 8 10 8 10 10 8 - 9 - 5 9 - 0 2 - 2 - 1 0 - 0 0													
50 % - 91 % 81 % 88 % - 89 % - 65 % - 12 % - 20 % - 10 % 0 %													
District: 2.Chicoutimi 3.Québec(nord) 4.Trois-Rivières 5.Joliette 6.St-Jérôme 7.Ottawa													
Témoins: ( 2/10) ( 1/29) (12/14) (11/11;pt15:4) (16/19;pt16:10) ( 2/4)													
Point d'enquête: 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9.10.11. 12.13.14.*15. *16.17.18.19. 20.21.22.23.													
Attestations: 0 +2 +0 0 +0 + 0 +1 4 +3 +0 +5 3 +2 +1 +5 14 +1 +0 +1 _ +1 +_ +1													
8.Rigaud 9.Valleyfield 10.St-Jean 11.Montréal 12.St-Hyacinthe 13.Sherbrooke													
(5/5) (2/2) (6/6) (13/16;pt36:7) (7/9) (8/9)													
24.25.26. 27.28.29. 30.31.32.33.34. 35.*36.37.38. 39.40.41.42.43. 44.45.46.47.48.49.50.51.													
1 +1 +3 1 +_ +1 _ +1 +1 +2 +2 1 +9 +2 +1 2 +1 +1 +3 +_ 2 +1 +_ +_ +2 +1 +2													
14.Nicolet 15.Québec(sud) 16.En bas de Québec 17.Rimouski 18.B.des Chaleurs 19.Madawaska													
(10/20) ( 8/49) ( 4/33) (0/8) (0/3) (0/2)													
52.53.54.55.56. 57. 58.59. 60.61. 62.63.64. 65. 66.67. 68.69. 70.													
0 +2 +_ +3 +5 2 + 0 +0 + 6 +0 0 +1 +1 + 2 0 +_ 0 +0 0													

Source : Mercier (1992 : 729)

Les pourcentages relatifs à la fréquence globale et régionale d'un emploi tiennent compte du nombre de correspondants qui ont répondu à l'appel lancé par la Société<sup>7</sup>. Ces taux sont ainsi basés sur le nombre d'attestations effectives, divisés par le nombre de correspondants qui se sont prononcés sur leur usage. Seule cette approche permet en effet de garantir l'interprétation et la comparaison de tous les

- La fiche contient seulement 70 points d'enquête (plutôt que 71) étant donné que la Société n'a reçu aucun témoignage pour l'un d'entre eux (Côte-Nord).
- Les taux d'attestation sont calculés en pourcentage dans le cas des régions, mais traduits, pour des raisons d'économie, par un chiffre allant de 0 à 10 dans le cas des districts. Dans la fiche reproduite ici, par exemple, le mot *artichoux* « bardane » est attesté dans 91 % des témoignages sur la rive nord de Montréal (région), et attesté 10 fois sur 10 dans les districts de Joliette et de Rigaud (identifiés respectivement par les chiffres 5 et 8), puis 8 fois sur 10 dans celui de Saint-Jérôme (identifié par 6). Les attestations par point d'enquête sont données en chiffres bruts ; ainsi, nous comptons 3 attestations pour le point d'enquête 12 (Berthier, dans le district de Joliette). Le symbole « \_ » indique qu'il n'y aucun témoignage pour un point donné.

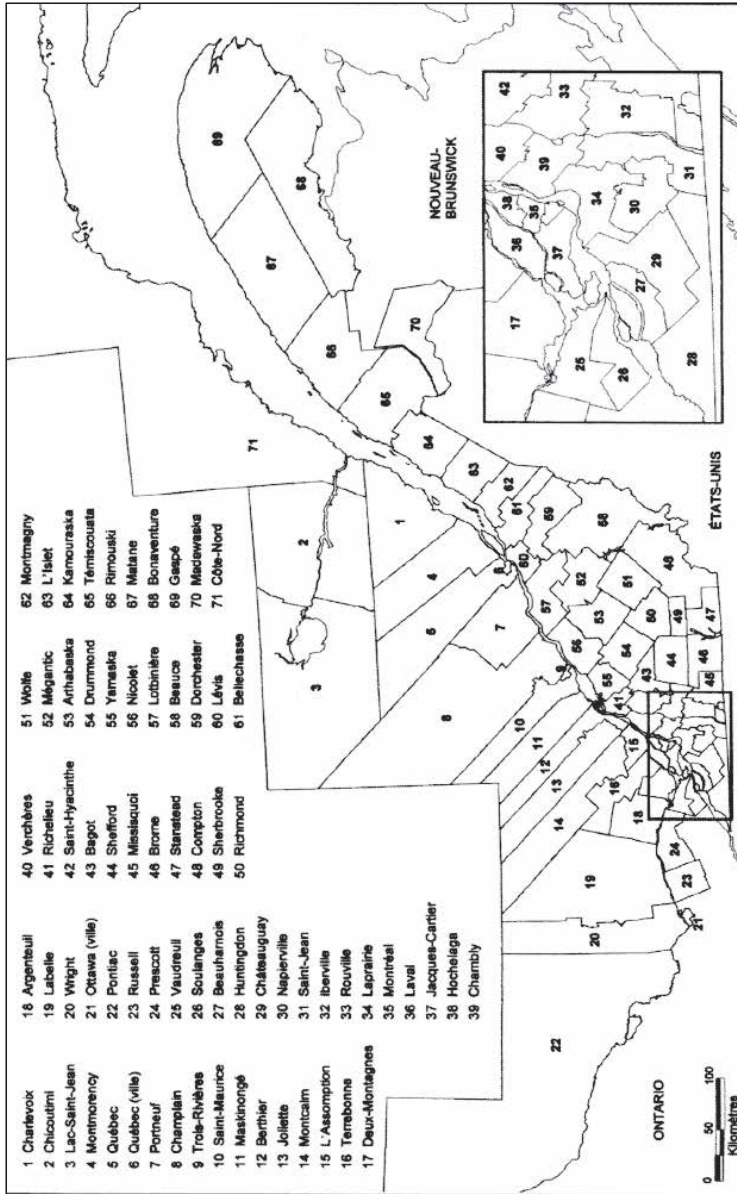


chiffres compilés par la Société au cours de ses cinq consultations : « [d]’un point [d’enquête] à l’autre, d’une consultation à l’autre, le nombre de ces témoins change et avec lui la signification des chiffres qui ont été compilés » (Mercier, 2002 : 292).

*Tableau 1. Points d’enquête et regroupements en régions dans les cahiers d’enquête de la Société et dans les fiches géolinguistiques préparées par Louis Mercier.*

Ordre de présentation des régions dans les fiches géolinguistiques préparées par Louis Mercier		Districts et points d’enquête (comtés) retenus dans les cahiers d’enquête de la Société	
Régions	Sous-régions	Districts	Points d’enquête (comtés)
Zone de l’Ouest (région d’influence montréalaise)			
I. Ouest		7. Ottawa	20, 21, 22, 23
II. Montréal	II.A. Montréal (rive nord)	8. Rigaud 6. Saint-Jérôme 5. Joliette	24, 25, 26 16, 17, 18, 19 12, 13, 14, 15
	II.B. Montréal (îles)	11. Montréal	35, 36, 37, 38
	II.C. Montréal (rive sud)	9. Valleyfield 10. Saint-Jean 12. Saint-Hyacinthe	27, 28, 29 30, 31, 32, 33, 34 39, 40, 41, 42, 43
Zone du Centre (région mixte)			
III. Cantons de l’Est		13. Sherbrooke	44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51
IV. Trois-Rivières	IV.A. Trois-Rivières (rive sud)	14. Nicolet	52, 53, 54, 55, 56
	IV.A. Trois-Rivières (rive nord)	4. Trois-Rivières	8, 9, 10, 11
Zone de l’Est (région d’influence québécoise)			
V. Québec	V.A. Québec (rive nord)	3. Québec (nord)	4, 5, 6, 7
	V.B. Québec (rive sud)	15. Québec (sud)	57, 58, 59, 60, 61
VI. Saguenay		2. Chicoutimi	1, 2, 3
VII. Bas-Saint-Laurent		16. En bas de Québec	62, 63, 64, 65
		17. Rimouski	66, 67
Zone acadienne			
VIII. Est		19. Madawaska	70
		18. Baie-des-Chaleurs	68, 69

Carte 1. Répartition des points d'enquête (comtés) dans l'enquête de la Société.



Source : Mercier (2002 : 302) © Caroline Laflamme, Université Laval (2002)

Deux mises en garde faites par Louis Mercier méritent d'être rappelées ici car elles ont une incidence sur l'analyse et l'interprétation des données. Premièrement, il faut éviter de confondre le taux d'attestation d'un emploi avec sa fréquence réelle chez les Québécois du début du siècle dans une région donnée. Si la nature même de la méthode utilisée, basée sur le comportement rapporté (et non pas observé) des correspondants, impose une certaine prudence, il faut en outre garder en tête que les informateurs ne constituent pas de groupe homogène du point de vue de leur âge, appartenance sociale ou origine et qu'ils n'avaient pas tous, en somme, « la même compétence pour jouer leur rôle de témoins régionaux » (Mercier, 2002 : 282). Deuxièmement, certaines attestations sont le résultat de témoignages collectifs<sup>8</sup>, mais nous ignorons la plupart du temps comment on en est arrivé à décider si, oui ou non, un emploi devait être considéré comme connu par l'ensemble des témoins à l'origine de ce type de témoignages. Si Louis Mercier semble lui-même avoir hésité devant ce cas de figure quelque peu particulier, il choisit en fin de compte de retenir les résultats réels, basés sur le nombre d'attestations recueillies, sans correction (p. 294). Pour assurer la continuité entre les résultats de son étude et la mienne, c'est aussi le parti pris que j'adopterai.

Cette édition a ensuite permis à Louis Mercier d'entreprendre une première analyse des données amassées pour les mots de la lettre A. Son analyse se concentre plus particulièrement sur deux aspects : la vitalité globale des mots soumis aux informateurs ainsi que leur diffusion sur le territoire québécois. Son intérêt pour la vitalité des emplois est lié à sa volonté de mieux comprendre l'importance que la consultation géolinguistique a jouée dans le processus ayant mené à la rédaction du *Glossaire* de la Société, et notamment dans la sélection des mots à inclure dans la description. C'est le deuxième aspect de son analyse, la « régionalité » des emplois recensés, qui retiendra plutôt mon attention ici. Pour déterminer leur caractère régional, Louis Mercier a analysé la distribution des emplois en fonction des grandes régions linguistiques identifiées par les dialectologues québécois, c'est-à-dire la région de l'Ouest (sous l'influence de Montréal) et celle de l'Est (sous l'influence de la ville de Québec), la région de démarcation au Centre (recevant l'influence conjointe de Montréal et de Québec) et la région acadienne à l'extrême est de la province (Mercier, 2002 : 304–306). Tous les régionalismes étant attestés soit dans l'Ouest, soit dans l'Est du Québec, il s'est concentré par la suite sur ces deux régions principales, laissant de côté la zone centrale et la zone

---

8 Dans les fiches préparées par Louis Mercier, les témoignages collectifs sont identifiés par un astérisque précédant le chiffre identifiant la localité. Dans la fiche *artichoux* présentée plus haut (figure 2), c'est le cas des points d'enquête 15, 16 et 36.

acadienne. En tout, Louis Mercier a repéré 294 régionalismes<sup>9</sup>, dont 29 régionalismes exclusifs (aucune attestation dans l'autre région) et 265 régionalismes fréquentiels (c'est-à-dire dont le taux d'attestation dans une région donnée égale ou dépasse le double du taux dans l'autre région). Ce chiffre correspond à 30,5 % de l'ensemble des emplois de la lettre A. Cette liste de régionalismes constitue un sous-corpus tout à fait indiqué pour étudier la variation régionale qui affectait le français parlé au Québec au début du XX<sup>e</sup> siècle, et elle a donc servi de point de départ à ma propre étude.

#### 4. Les hypothèses de travail et l'analyse des données

L'édition des cahiers d'enquête établie par Louis Mercier est d'une grande utilité pour les chercheurs qui souhaitent se servir des données dialectologiques compilées par la Société. Concrètement, ces derniers peuvent tirer profit d'au moins trois éléments : 1<sup>o</sup> les données colligées par la Société ont été corrigées et sont présentées de façon synthétique dans une fiche par emploi ; 2<sup>o</sup> le calcul du taux d'attestation général (plutôt que réel) permet de comparer rapidement les attestations par point d'enquête, par sous-région et par région ; 3<sup>o</sup> l'analyse de la vitalité et du caractère régional de l'ensemble des attestations géolinguistiques compilées pour les mots commençant par la lettre A permettent de constituer un sous-corpus dont l'étude peut répondre à d'autres intérêts de recherche. Ce dernier point avait d'ailleurs été prévu par Louis Mercier lui-même ; comme on peut le lire dans le chapitre consacré à l'enquête géolinguistique, il signalait, à propos des deux grandes régions linguistiques retenues aux fins de son analyse, l'intérêt de poursuivre leur étude en tirant profit des données laissées volontairement de côté :

Comme nous nous intéressions à la vitalité régionale de l'ensemble des emplois répertoriés dans les [...] bulletins d'observations [portant sur la lettre A] plutôt qu'à la localisation précise de leurs éléments les moins largement attestés, il nous a semblé préférable de ne pas trop morceler le territoire. Il y aurait lieu, dans une autre étude consacrée au repérage des régionalismes, de travailler à partir de régions plus petites et mieux définies. Une étude de ce genre pourrait tirer profit des taux d'attestation régionaux déjà dégagés dans l'édition provisoire disponible (deuxième bloc de la fiche géolinguistique). (Mercier, 2002 : 304, note a)

Pour ma part, sans pousser l'étude jusque sur le plan très local, ce qui soulève un problème méthodologique non négligeable en raison du petit nombre

---

9 Dans son ouvrage, Louis Mercier (2002) signale qu'il a recensé 295 régionalismes. Dans le tableau 114 de sa thèse, je n'en compte toutefois que 294 et c'est cette liste qui m'a servi de point de départ.

d'attestations pour certaines régions<sup>10</sup>, j'ai voulu dégager quelques tendances générales qui caractérisent les différentes aires linguistiques qui existent au Québec à partir de la liste des 294 régionalismes de l'Ouest et de l'Est identifiés par Louis Mercier, notamment à la lumière de ce que nous savons de ces aires grâce aux travaux réalisés à partir de l'*Atlas linguistique de l'Est du Canada* (ALEC). Il s'agissait plus particulièrement de répondre aux quatre questions suivantes :

- Quelles sont les caractéristiques générales des deux grandes aires linguistiques québécoises ?
- Comment se comporte la zone de transition au centre à l'égard des régionalismes de l'Ouest et de l'Est ?
- Existe-t-il, à l'intérieur des régions linguistiques de l'Ouest et de l'Est, des sous-régions qui se démarquent par l'utilisation de certaines variantes ? En d'autres mots, y a-t-il des frontières linguistiques à l'intérieur des aires de l'Ouest et de l'Est ?
- Les régionalismes recensés par la Société permettent-ils de mieux comprendre l'influence que les centres urbains (Montréal et Québec) ont pu exercer sur la langue parlée au Québec ?

Sur le plan méthodologique, le format des données telles qu'éditées par Louis Mercier permet d'étudier la variation régionale au Québec dans une perspective complémentaire à celle qu'adoptent traditionnellement les dialectologues lorsqu'ils tracent des isoglosses individuelles dans le but de dégager des aires linguistiques. Ces données se prêtent en effet bien à une analyse aréale qui ne prend pas les mots répertoriés comme point de départ, mais plutôt les différents points d'enquête. En ce sens, notre approche ressemble à celle qu'a adoptée Cossette (1996) dans son étude sur la dynamique géolinguistique dans le Centre du Québec : « au lieu de chercher immédiatement les limites spatiales d'un mot, on cherchera à savoir combien de mots préalablement identifiés comme étant de l'est ou de l'ouest québécois se rencontrent à tel ou tel point d'enquête » (p. 260). L'avantage des données de la Société est qu'elles permettent en outre de vérifier la distribution d'un mot donné en faisant intervenir des taux d'attestation (contrairement aux données de l'ALEC, pour lesquelles il est impossible de savoir si une attestation dans une localité donnée est le fait d'un seul témoin ou de plusieurs personnes).

---

10 C'est sans compter que nous ignorons la plupart du temps la localité précise dont proviennent les observations : les cahiers ont été classés par les membres de la Société en fonction d'un réseau de points d'enquête établis d'avance et les originaux n'ont pas été conservés.

Pour des raisons de compatibilité informatique, la version informatisée du fichier dialectologique préparée par Louis Mercier, d'abord pour sa thèse de doctorat (lettre A), ensuite dans le cadre d'un projet de recherche réalisé avec des collègues de Laval et de Chicoutimi (lettres B et C)<sup>11</sup>, n'est malheureusement plus accessible à l'heure actuelle. Il m'a donc fallu retranscrire, parmi l'ensemble des 966 fiches éditées pour la lettre A, celles qui correspondent aux 294 régionalismes ciblés pour cette étude, ce qui a été fait à l'aide d'un chiffrier Excel. J'ai par la suite analysé la distribution de ces emplois en fonction de certains regroupements qui me semblaient susceptibles de révéler des dynamiques intéressantes.

Passons d'abord à quelques tendances d'ordre général. Dans leur ensemble, les régionalismes de l'Ouest sont un peu moins nombreux que ceux de l'Est, mais ils sont en moyenne davantage attestés que ces derniers dans leurs aires de diffusion respectives (53,5% contre 33,2% ; voir tableau 2).

*Tableau 2. Taux d'attestation moyen des régionalismes de l'Ouest et de l'Est dans les aires linguistiques du Québec.*

	Aire de l'Ouest	Aire du Centre	Aire de l'Est	Aire acadienne
Régionalismes de l'Ouest (n=138)	53,5%	26,2%	15,4%	19,3%
Régionalismes de l'Est (n=156)	8,0%	22,2%	33,2%	27,6%

Le taux d'attestation plus bas des régionalismes de l'Est ainsi que le nombre plus élevé de mots peu fréquents (ou carrément rares) dans cette aire n'est pas tout à fait compatible avec le caractère homogène (linguistique, mais aussi démographique, culturel et économique ; voir à ce sujet Bouchard, 1990) que les dialectologues québécois reconnaissent généralement à l'Est et qu'ils ont l'habitude d'attribuer au peuplement relativement homogène de cette région à l'époque de la Nouvelle-France (Bergeron, 1995 : 160–161 ; Lavoie, 1991 : 39 ; Verreault et Lavoie, 2004 : 75). On peut toutefois se demander si ces chiffres ne sont pas en partie le résultat du nombre élevé de collaborateurs dans la région (surtout pour la première consultation en 1904, où il y en avait 129, soit presque le double des 72 collaborateurs dans l'Ouest) : on peut en effet imaginer qu'à partir d'un certain

11 Les données relatives aux lettres B et C ont été compilées et informatisées selon le modèle établi par Louis Mercier par le groupe de recherche LexiQué à l'Université Laval, au tournant des années 2000 (voir Mercier, 1999). Diffusées partiellement sur le web sous forme de cartes géolinguistiques jusqu'en 2009, ces données ne sont plus accessibles.

seuil, le taux d'unanimité baisse à mesure que le nombre de témoins augmente. En outre, le caractère homogène de l'Est québécois, s'il trouve ses origines dans son peuplement original, est aussi le résultat de processus démographiques et économiques qui s'amorcent au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et qui se consolident surtout à partir du début du XX<sup>e</sup> (voir à ce sujet Bouchard, 1990 : 21). Cela peut expliquer que cette aire n'a pas encore, au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, le caractère homogène que les dialectologues observeront plus tard, en prenant appui sur les données plus récentes de l'ALEC.

Les données figurant dans le tableau 2 montrent aussi que les taux d'attestation des régionalismes baissent de façon très régulière à mesure que l'on s'éloigne de leurs zones d'implantation respectives : la fréquence des régionalismes de l'Ouest (53,5%), par exemple, baisse de moitié dans le Centre du Québec (26,2%), puis continue à décroître au même rythme dans l'Est (15,4%). La tendance s'observe aussi pour les régionalismes de l'Est. Selon les données, l'aire acadienne se démarque très peu de l'aire de l'Est dans son ensemble : les régionalismes de l'Est y sont attestés avec presque le même taux de fréquence moyen. Par contre, on trouve dans cette zone davantage d'attestations des régionalismes caractéristiques de l'Ouest que dans l'Est du Québec (19,3% contre 15,4%). Certains d'entre eux, comme *asseulement* « seulement »<sup>12</sup>, *aiguillette* « tranche (de poulet, par exemple) » ou *aouère* « avoir », y ont à peu près le même taux d'attestation que dans l'Ouest, alors qu'ils ne sont pratiquement pas attestés dans l'Est. Une telle observation, qu'il faut interpréter avec prudence vu qu'elle repose sur très peu d'observations<sup>13</sup>, rejoint le constat fait par Dulong (1987) selon lequel il existe plusieurs emplois « qu'ont en commun la région de Montréal et l'Acadie » (p. 130). Cette présence d'emplois communs dans l'aire de l'Ouest et l'aire acadienne n'est pas sans rappeler que les deux régions ont reçu, à l'époque de la colonisation, un fort contingent de colons originaires du Sud-Ouest de la France (au sud de la Loire) et dont la présence était moins importante dans l'Est (Lavoie, 1991 : 39 ; Verreault et Lavoie, 1996 : 438–439).

---

12 Les définitions utilisées dans l'article sont celles qui apparaissent dans les bulletins d'observations.

13 Pour les deux comtés qui constituent cette aire, la Société a reçu seulement 5 témoignages pour le Bulletin de mars 1904 et 4 témoignages pour le Supplément de mars 1905.

## 5. Les zones de l'Ouest et de l'Est : délimitation et caractérisation

Dans son étude réalisée à partir des données de l'ALEC, Bergeron (1995) conclut que les grandes aires de variation linguistiques au Québec, l'Ouest et l'Est, montrent « des dimensions et des frontières changeantes » (p. 148) faisant preuve d'une grande complexité. D'autres études plus récentes, qui ont tenté d'établir la frontière linguistique entre ces deux aires, arrivent à des conclusions similaires (Verreault et Lavoie, 2004 : 89). En réalité, ces conclusions nous rappellent qu'il est plus intéressant, dans l'étude de la diffusion des régionalismes du français québécois, d'étudier des dynamiques géolinguistiques plutôt que de délimiter de façon absolue des frontières linguistiques qui, comme nous le savons bien, constituent des abstractions d'une réalité toujours plus complexe. C'est que ces dynamiques sont révélatrices de l'évolution de la langue au Québec et des forces sociolinguistiques qui sont en cause.

Un exemple éclairant de cette dynamique concerne l'influence que les deux aires linguistiques de l'Ouest et de l'Est exercent l'une sur l'autre et qui peut se mesurer par leur extension géographique. S'intéressant à l'extension de l'aire d'influence montréalaise, Bergeron (1995) fait la démonstration de la force de cette aire qui empiète souvent sur la région de Québec, où sont attestés plusieurs régionalismes de l'Ouest, ce qu'il attribue à l'influence de la métropole montréalaise (p. 224). Dans son extension maximale, cette aire peut même englober jusqu'aux trois quarts de la population québécoise ; elle exclut alors seulement les régions les plus à l'Est et au Nord du Québec (le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, le Bas-du-Fleuve). Toujours selon Bergeron, une telle extension est plus rare pour l'aire de l'Est dont les régionalismes sont fréquemment attestés dans le Centre du Québec, mais sans jamais s'imposer au-delà de la Mauricie (sur la rive nord) ou de la vallée du Richelieu (sur la rive sud) (p. 299).

Cette dynamique s'observe aussi à la lecture des données géolinguistiques de la Société, quoique de façon moins nette. D'abord, les régionalismes exclusifs de l'Est (au nombre de 28) sont plus nombreux que ceux de l'Ouest (un seul), signe que les derniers se sont davantage implantés au-delà des limites de cette aire. Ainsi, des 43 régionalismes d'usage courant<sup>14</sup> dans l'Ouest, 17 (soit 39,5%) connaissent encore un taux de fréquence moyenne dans la région de Québec et 11 (26,2%) sont attestés avec la même fréquence jusque dans la région de Charlevoix et du

---

14 Nous reprenons ici les mêmes catégories de fréquence qu'utilise Louis Mercier (2002 : 299-300) : *courant* signifie un taux d'attestation auprès d'au moins 67% des témoins, *de fréquence moyenne* un taux entre 66% et 34% et *rare* un taux de 33% ou moins.



Saguenay–Lac-Saint-Jean (26,2%) ; c'est le cas d'emplois comme (*perdre son*) *air* « perdre contenance », *agrès* « cheval, voiture et harnais » ou (*être affilé*) « irrité ». Ce nombre descend à 7 pour la région du Bas-Saint-Laurent (16,3%). À l'inverse, toutefois, sur les 16 emplois courants dans l'Est, seuls 3 (18,8%) sont encore de fréquence moyenne dans la région de Montréal ; il s'agit des emplois à *plein* « en abondance, beaucoup », (*être à l'*) *ambition* « rivaliser » et *arrimer* « arranger, réparer ».

L'empiètement de l'Ouest sur l'Est ne semble toutefois pas connaître la même ampleur que celle qu'observe Bergeron (1995). Ainsi, lorsqu'on prend en compte la fréquence moyenne de tous les régionalismes retenus par Louis Mercier, les régionalismes de l'Ouest sont certes proportionnellement plus couramment attestés dans l'Est qu'à l'inverse, mais l'écart n'est pas énorme (voir tableau 2 plus haut). Je serais tenté de voir, dans la comparaison des données de la Société et celles de l'ALEC, un témoignage de la progression constante de l'influence que l'aire montréalaise a connue à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sur le Québec, et dont les données de la Société permettent d'entrevoir les premiers effets. Les trois cas de figure présentés dans le tableau 3, tous des régionalismes de l'aire montréalaise au début du XX<sup>e</sup> siècle, permettent d'illustrer cette dynamique.

Tableau 3. Fréquence moyenne de quelques régionalismes de l'Ouest dans les trois aires linguistiques du Québec.

	Aire de l'Ouest	Aire du Centre	Aire de l'Est
<i>ajets</i> « les 12 ou 6 jours qui suivent Noël »	62,5%	4,7%	6,2%
<i>alley</i> « bille »	86,1%	39,5%	11,6%
<i>anfrouâper</i> « tromper »	72,7%	38,1%	19,8%

Le mot *ajets* au sens de « les 12 ou les 6 jours qui suivent Noël », que l'ALEC atteste jusque dans la région de Portneuf (question 1139), n'est pratiquement pas attesté par les collaborateurs de la Société vivant dans l'Est ou dans le Centre. Signalé seulement de façon sporadique dans l'Est selon les données de la Société, le mot *alley* « bille » est attesté dans la moitié des points d'enquête qui couvrent le Saguenay–Lac-Saint-Jean dans l'ALEC (question 2043). Plus significatif encore est le mot *anfrouâper* « tromper », que la Société n'atteste que sporadiquement dans l'Est, mais dont l'usage finira par se généraliser partout au Québec par la suite (ALEC question 2286B).

## 6. La zone de transition au Centre

La question de l'expansion des aires de l'Ouest et de l'Est soulève aussi la question de la transition entre les deux zones, et notamment du caractère mixte de l'aire centrale qui résulte de leur rencontre. Cette question a été abordée par certains dialectologues qui ont tenté de caractériser la région linguistique du Centre à partir des données de l'ALEC (Cossette, 1996 ; Lavoie, 1994 ; Lavoie et Verreault, 1999). Si ces études concluent au caractère mixte de la région, partagée entre l'Est et l'Ouest, elles ont aussi décelé quelques lignes de fracture intéressantes. Ainsi, selon Lavoie et Verreault (1999 : 42), la rive nord (Mauricie) se trouverait plutôt dans le giron montréalais, contrairement aux régions centrales sur la rive sud (Bois-Francs et Cantons de l'Est), qui seraient davantage partagées entre l'Est et l'Ouest. Pour sa part, Cossette (1996 : 266) observe que le recul des emplois de l'Est est plus marqué dans les régions qui prennent forme autour des centres urbains que sont Trois-Rivières et Sherbrooke.

Les données de la Société sont particulièrement intéressantes dans la mesure où elles montrent clairement que le Centre est influencé davantage par l'Est que par l'Ouest, y compris sur la rive nord (voir tableau 4). Des 43 régionalismes courants de l'Ouest, 26 sont de fréquence moyenne au Centre (60,5%), ce qui est beaucoup moins que ne le sont les 16 régionalismes courants de l'Est, dont 14 sont encore de fréquence moyenne dans le Centre (87,5%) (12 de ces emplois obtiennent même un taux d'attestation de plus de 50%).

*Tableau 4. Nombre de régionalismes courants de l'Ouest et de l'Est qui sont de fréquence moyenne dans l'aire du Centre et dans les différentes sous-aires du Centre.*

	Aire du centre (ensemble)	Trois-Rivières (rive nord)	Nicolet (rive sud)	Cantons de l'Est
Régionalismes courants de l'Ouest	26 / 43 60,5%	28 / 43 65,1%	25 / 43 58,1%	23 / 43 53,5%
Régionalismes courants de l'Est	14 / 16 87,5%	12 / 16 75,0%	15 / 16 93,8%	10 / 16 62,5%

Autrement dit, si l'aire montréalaise étend son influence plus à l'Est que l'aire québécoise ne réussit à le faire à l'Ouest (voir section précédente), l'aire centrale du Québec est plus étroitement associée à l'aire de l'Est, et ce, pour les trois sous-régions qui la composent (Trois-Rivières, Nicolet, Cantons de l'Est), quoique à des degrés variables : proportionnellement parlant, les régionalismes de l'Est sont en effet toujours plus courants dans cette zone que ceux de l'Ouest. L'influence venant de l'Est semble ainsi davantage marquée que ce que permettent

de dégager les données de l'ALEC, où la mixité est plus évidente, surtout sur la rive sud. Encore une fois, cette différence peut être attribuée à une évolution dans la dynamique sociolinguistique québécoise, où l'influence de l'aire montréalaise s'étend progressivement au fil du temps. Le cas de la sous-région de Trois-Rivières est particulièrement éloquent à cet égard. Si l'influence linguistique venant de l'Ouest, qui résulte de la « satellisation progressive de Trois-Rivières au profit de Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle » (Bouchard, 1990 : 21), s'observe clairement dans les données de l'ALEC, où l'influence de l'Ouest dans la région autour de la ville est plus importante que celle venant de l'Est, cela ne s'affirme pas encore de façon aussi nette au moment où la Société mène son enquête : la ville est encore davantage tiraillée entre les deux aires.

## 7. Des régions linguistiques qui se démarquent

Dans l'histoire de l'occupation de l'espace québécois, la période couvrant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du siècle suivant constitue une période charnière dans la mesure où elle correspond à l'élargissement progressif du territoire habité de la vallée laurentienne. Cet élargissement a donné lieu à l'agrandissement de régions déjà existantes ou encore à l'apparition de nouvelles régions, dont certaines ont développé des expressions identitaires assez distinctes et forment des « blocs socioculturels forts », pour reprendre les mots de Bergeron (1996 : 4). Au moment où la Société effectue son enquête géolinguistique, certaines régions – on peut penser aux Laurentides, à l'Outaouais, au Saguenay et à la Gaspésie – connaissent ainsi un développement important et il est intéressant de voir comment sont diffusés les régionalismes identifiés par Louis Mercier pour l'Ouest et pour l'Est dans ces différentes régions. Pour y arriver, j'ai suivi deux pistes : d'un côté, j'ai regardé si certains régionalismes courants, attestés par au moins 67% des informateurs, sont sous-représentés dans des zones spécifiques à l'intérieur des deux aires linguistiques de l'Ouest et de l'Est ; de l'autre, j'ai regardé de plus près les régionalismes les moins courants, attestés par moins de 25% des informateurs<sup>15</sup> dans chacune de ces aires, dans le but d'y déceler d'éventuels emplois dont l'usage permet de cerner des dynamiques régionales à échelle plus réduite.

Des quatre sous-régions de l'Ouest – Ottawa, Montréal et ses îles, les rives nord et sud de Montréal – seule celle d'Ottawa se démarque pour ce qui est du

---

15 Puisqu'il s'agit des emplois les moins couramment attestés dans la documentation de la Société, je considère ici comme étant de fréquence rare tous les emplois qui obtiennent un taux d'attestation de moins de 25% (plutôt que de 33% comme c'est le cas plus haut ; voir la note précédente).

taux d'attestation des régionalismes fréquents : les régionalismes caractéristiques de l'Ouest y sont moins souvent attestés (26,1% contre 53,5% pour toute l'aire). Toutefois, compte tenu du petit nombre de correspondants pour cette zone (3 personnes), il serait hasardeux d'interpréter ces différences. Pour ce qui est des 29 régionalismes de l'Ouest qui sont d'usage rare, près du tiers (9 emplois) sont attestés par au moins 25% des témoins dans la région qui couvre l'archipel de Montréal ainsi que la région au nord de celui-ci, alors que 5 emplois sont attestés avec la même fréquence dans la région autour de Saint-Hyacinthe, sur la rive sud. S'il faut interpréter ces chiffres avec prudence, tout semble indiquer que le cœur de l'aire montréalaise est formé par une région se situant autour d'un axe reliant Montréal à Terrebonne et à L'Assomption<sup>16</sup>. À preuve, lorsqu'on prend en considération tous les régionalismes de l'Ouest dont le taux d'attestation ne dépasse pas les 50% dans l'ensemble de l'aire, ce qui est le cas de 56 emplois, 36 d'entre eux (64,3%) correspondent à la définition de régionalisme fréquentiel à laquelle recourt Louis Mercier (voir plus haut) : il s'agit d'emplois dont le taux d'attestation dans la région qui comprend Montréal et la rive nord correspond à au moins le double du taux d'attestation dans la région qui comprend la rive sud de Montréal. Parmi ces « sous-régionalismes », on peut citer des mots comme *alisse* « bourdaine », *abat* « bordée », *abuser* « injurier » ou *abord* « affluence de personnes ». À l'inverse, on compte seulement 6 sous-régionalismes fréquentiels (10,7%) qui sont attestés sur la rive sud, dont *accrocheter* « faucher (des pois) », *afficolant* « inutile » et *agoner* « maltraiter ». Bergeron (1995) note lui aussi que plusieurs régionalismes de l'Ouest sont attestés dans une zone qui correspond au « territoire peuplé historiquement à partir de la souche montréalaise » (p. 199), ce qui inclut quelques localités situées sur la rive sud de Montréal (Verchères, par exemple). Dans les données de la Société, les attestations pour ces localités sont incluses dans une zone qui s'étend jusqu'à Saint-Hyacinthe et qui comprend également Chambly et Richelieu.

Dans l'Est, les différentes sous-régions – les rives nord et sud de Québec, le Saguenay (qui inclut Charlevoix), la région dite « en bas de Québec » (c'est-à-dire la Côte-du-Sud) et le Bas-Saint-Laurent – affichent des taux d'attestation

---

16 Compte tenu du fait que les témoignages que nous avons pour les districts de Saint-Jérôme et de Joliette, qui forment la région au nord de Montréal, proviennent essentiellement de ces deux localités (Mercier, 2002 : 273). L'identification de cette zone centrale dans l'aire de l'Ouest n'est pas sans rappeler les propos de Linteau et Robert (1985) selon lesquels, en parlant du développement de Montréal dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, « les paroisses de la rive nord [de Montréal] envoient davantage de migrants [en ville] que celles de la rive sud » (p. 213).

relativement comparables, mais les régionalismes de cette aire sont souvent moins fréquents sur la rive nord de Québec. Parmi les 86 emplois rares, certains sont attestés avec le même taux de fréquence très bas partout dans l'aire, mais d'autres sont nettement mieux implantés dans des sous-régions données. Plus particulièrement, 49 emplois (57,0%) peuvent être considérés comme des sous-régionalismes fréquentiels, toujours selon le même critère utilisé plus haut. De ce nombre, 36 sont caractéristiques de la très large zone qui comprend, sur la rive nord, le Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi que Charlevoix et qui couvre, sur la rive sud, la région allant de Lotbinière à Rimouski, incluant la Beauce. On y trouve des emplois comme *achaler* « allumer, embraser (en parlant du feu) », *abordade* « action d'aborder quelqu'un » ou *abrevoué* « abreuvoir ». Les 13 autres emplois sont attestés surtout sur la rive nord de Québec (dans la région allant de Portneuf à Montmorency). C'est le cas entre autres d'*aguetter* « guetter », *s'actuer* « se donner beaucoup de peine » et *armoïre-montante* « monte-plats ».

Deux remarques s'imposent. Premièrement, la région qui se situe directement au sud de la ville de Québec se trouve en quelque sorte à cheval entre les deux sous-régions mentionnées ici. Il arrive en effet que certains sous-régionalismes que l'on trouve sur la rive nord de Québec soient aussi attestés dans cette région (*amarrer* « arriver juste à temps », *angel's cake* « espèce de pain de Savoie »). Aussi, malgré que la zone partage de nombreux emplois avec les régions plus à l'est, entre Montmagny et Rimouski, certains des sous-régionalismes que l'on y trouve ne sont pas (ou ne sont que peu) attestés directement au sud de Québec (*ardigue* « argile », *accrochat* « crochet »). C'est sans compter qu'il existe quelques cas qui semblent constituer des sous-régionalismes connus dans cette seule zone (*attisée* « travail forcé et rapide », *amblette* « lien qui sert à maintenir fermée une barrière », *avoueindre* « aveindre »). Il faudrait sans doute pousser l'analyse plus loin pour voir s'il existe, à l'intérieur de cette zone, une différence entre les localités situées directement au sud de Québec (dans le comté de Lévis, par exemple) et celles qui sont un peu plus éloignées (en Beauce, notamment). Deuxièmement, on peut distinguer, à l'intérieur de la sous-région qui couvre tout l'Est et le Nord-Est du Québec, plusieurs sous-régionalismes qui sont caractéristiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Charlevoix (*à l'arrisée* « très vite », *amet* « lumière, balise, point de repère », *accomparaiser* « comparer » et *ajets* « êtres d'une maison », par exemple) tandis que d'autres sont des sous-régionalismes fréquentiels que l'on trouve sur la rive sud de Québec et dans le Bas-du-Fleuve (*alinde* « alène », *arrousoué* « arrosoir » ou *aboète* « amorce »).

Ces données confirment l'existence de plusieurs sous-régions dans l'aire de l'Est comme l'a aussi noté Bergeron (1995 : 269 et suiv.). Ce dernier distingue entre,

d'une part, la sous-région de Québec (qui comprend la ville de Québec et « ses régions voisines immédiates »), et, d'autre part, la sous-région de l'Est (qui comprend le Bas-du-Fleuve, le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la rive nord de la Gaspésie). Cet état des faits se dégage aussi des données de la Société, où l'on trouve de nombreux sous-régionalismes attestés au sud, au nord-est et à l'est de la région de Québec, cette dernière se démarquant surtout par la négative (absence de nombreux régionalismes de l'Est). Les données permettent aussi de dégager une ligne de partage entre la grande région de l'Est (sud de Québec, Côte-du-Sud, Bas-Saint-Laurent) et celle qui couvre le Nord-Est (Charlevoix, Saguenay–Lac-Saint-Jean).

Ces résultats donnent à penser que certaines régions de l'Est, malgré leur développement plus tardif, ont commencé à acquérir relativement rapidement une certaine identité linguistique propre. C'est le cas notamment de la région du Saguenay (qui inclut dans les données de la Société la région de Charlevoix, colonisée principalement pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle) qui se démarque plus que toute autre région dans l'Est par son nombre de sous-régionalismes, tout en maintenant des liens étroits avec les régions dont provenaient la plupart de ses pionniers (le Saguenay–Lac-Saint-Jean a été peuplé essentiellement par des colons originaires de Charlevoix et du sud du fleuve ; Lavoie, 1979 : 89). La présence de plusieurs sous-régionalismes dans la région du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de Charlevoix, et qui ne sont pas attestés sur la rive nord, dans la région immédiate de Québec, n'est sans doute pas étranger au fait que la région, après avoir entretenu des contacts étroits avec la capitale, va se tourner davantage vers elle-même dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (Lavoie, 1979 : 86).

Cette analyse des sous-régions à l'intérieur des aires de l'Ouest et de l'Est est encore très sommaire et bénéficierait certainement d'une analyse plus poussée des données de la Société. Encore là, les données fournies dans la thèse de Louis Mercier seraient d'une grande utilité. Premièrement, celui-ci a identifié près de 200 emplois<sup>17</sup> qui, s'ils n'ont pas été retenus dans son analyse sur les régionalismes à cause de leur taux d'attestation jugé trop faible, « pourraient correspondre à des sous-régionalismes ou localismes » (Mercier, 1992 : 528), d'où leur intérêt. Deuxièmement, il me semble indispensable de retourner aux résultats par points d'enquête (ou comté) et de revoir leur regroupement à la lumière des observations qui précèdent, lorsque le nombre de témoins le permet. Le regroupement auquel la Société a eu recours s'appuie notamment sur la distinction entre les régions au nord et au sud du fleuve Saint-Laurent, mais dans les faits, les zones d'influence

---

17 On trouvera la liste de ces emplois dans le tableau 113 reproduit aux pages 528–529 de la thèse de Louis Mercier (1992).

des centres que sont Montréal et Québec s'étendent souvent au-delà de cette frontière physique : à Montréal, il y aurait lieu par exemple de vérifier si la région de Verchères doit être incluse dans la sous-région qui comprend Montréal et sa zone d'influence immédiate sur la rive nord ; à Québec, il serait opportun d'analyser les données pour la Beauce à la lumière de l'ensemble des données contenues dans le comté « Québec (sud) ». De tels regroupements permettraient aussi d'analyser si certaines rivières (telles les rivières Richelieu et Assomption) correspondent à des frontières linguistiques, comme certains l'ont suggéré (Bergeron, 1995 : 300 ; Cossette, 1996 : 268).

## 8. Le contexte sociolinguistique particulier des milieux urbains

Au développement régional dont il a été question dans la section précédente s'ajoute une autre dynamique démographique importante au XIX<sup>e</sup> siècle, marquée par l'émigration de nombreux Québécois vers les villes, et notamment vers Montréal, contribuant ainsi à l'urbanisation de la société québécoise. Apparue vers la fin du XIX<sup>e</sup>, cette tendance s'accroît tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Lorsqu'il est question des régions de l'Ouest et de l'Est, les dialectologues évoquent souvent les villes de Montréal et de Québec comme des pôles de diffusion ayant exercé une influence sur leurs arrière-pays respectifs. Il faut à cela ajouter que les villes, et en premier lieu Montréal, constituent aussi des creusets diversifiés qui ont attiré des personnes d'un peu partout dans la province. Cette place des centres urbains a toutefois été peu étudiée par les dialectologues, ce qui s'explique entre autres par l'absence de points d'enquête en milieu urbain dans les travaux dialectologiques menés au Québec dans les années 1970, et notamment dans l'enquête de Gaston Dulong qui a mené à la publication de l'ALEC (voir Bergeron 1995 : 58).

Pour sa part, la Société a reçu tout au long de ses consultations plusieurs bulletins qui lui étaient envoyés par des collaborateurs vivant en milieu urbain. Dans le cas de Québec, il s'agit des bulletins compilés sous le point d'enquête 6 (Québec ville) ; pour Montréal, ce sont les points d'enquête 35 (Montréal ville) et 38 (Hochelaga, qui constitue à l'époque un faubourg de la ville), auquel on peut ajouter 37 (Jacques-Cartier, dans l'ouest de l'île, et qui comprenait entre autres Lachine et Lasalle). Il faut noter que les données pour Québec et Montréal ne reposent pas sur le même nombre de témoignages (à Québec : 15 témoignages pour le bulletin et 6 pour le supplément, à Montréal : 7 pour les deux consultations).

On note à propos des taux d'attestation dans les villes de Montréal et de Québec deux tendances opposées. D'un côté, il y a de nombreux régionalismes de l'Ouest et de l'Est qui sont attestés beaucoup moins fréquemment – voire pas du tout – dans ces villes comparativement aux régions environnantes. Ce résultat semble

attester d'un certain nivellement dans les milieux urbains, ou à tout le moins d'une opposition entre la ville et les régions (voir tableau 5).

Tableau 5. Taux d'attestation des régionalismes de l'Ouest et de l'Est dans les villes (respectivement Montréal ou Québec) et en dehors des villes.

	Aire dans son ensemble	En ville	En dehors des villes
Régionalismes de l'Ouest (n=138)	53,5%	27,4%	56,6%
Régionalismes de l'Est (n=156)	33,2%	28,7%	33,8%

Certains régionalismes, pourtant très fréquemment attestés dans les données, sont ainsi peu ou pas signalés en ville par les collaborateurs de la Société. Pour Montréal, c'est le cas entre autres des expressions *à tout(e) reste* « absolument » et *faire l'approche* « faire la cour (à une jeune fille) », des mots *avictimer* « injurier » ou *arculon* « envie, pellicule qui se détache de la peau autour des ongles » ou encore des variantes phonétiques *aiduiller* « aiguiller » et *arregarder* « regarder ». Pour Québec, la tendance est nettement moins marquée, mais on peut tout de même signaler les exemples *à tout drosse* « en toute occasion », *amariner* « donner une sermonce » ou *argnère* « ornière » qui ne sont pas – ou très peu – attestés dans la ville de Québec.

D'un autre côté, certains régionalismes sont attestés plus fréquemment en ville qu'ailleurs dans la région, même si ce cas de figure est beaucoup moins courant. Dans le cas de Montréal, on peut notamment signaler les emplois *alley* « bille », *aminoucher* « enjôler », *amain* « fringant, vif (en parlant d'un cheval) », *appointement* « nomination » ou *affidavide* « déclaration attestée »<sup>18</sup>. Pour Québec, on retiendra les exemples *s'actuer* « se donner beaucoup de peine », *arêche* « partie opposée au tranchant d'une lame » ou encore *assignage* « action de faire des signes (au jeu de cartes) ». Or, la distribution géographique que certains de ces emplois connaissent dans les données de la Société (voir les exemples dans le tableau 6) est tout à fait compatible avec la place attribuée aux centres urbains dans le « modèle des vagues », développé pour mieux comprendre la diffusion de changements linguistiques (Wolfram et Schilling-Estes, 2004).

18 Dans la mesure où certains de ces mots sont d'origine anglaise, ils sont aussi susceptibles de nous renseigner sur l'apparition et la diffusion de ce type d'emplois dans la langue populaire des Québécois à travers la province. Ce point pourrait faire l'objet d'une autre analyse.



Tableau 6. Distribution géographique de quelques régionalismes de l'Ouest plus fréquemment attestés à Montréal qu'ailleurs au Québec.

	Ville de Montréal	Ouest (sans Montréal)	Aire du Centre	Aire de l'Est
<i>alley</i> « bille »	100%	84,6%	39,5%	11,6%
<i>aminoucher</i> « enjôler »	85,7%	74,6%	42,9%	22,2%
<i>appointement</i> « nomination »	57,1%	42,4%	19,0%	18,5%
<i>affdavide</i> « déclaration attestée »	57,1%	27,1%	33,3%	11,1%

En terminant, si la ville de Montréal reçoit dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle un apport substantiel d'immigrants venant de partout au Québec, on devrait s'attendre à ce que certains régionalismes de l'Est y soient davantage attestés qu'ailleurs dans l'Ouest<sup>19</sup>. C'est en effet le cas de certains emplois. Des mots comme *agacer* « émousser (une scie) », *arrisée* « forte brise » ou *accomparager* « comparer » connaissent à Montréal le même taux d'attestation que dans l'aire de l'Est alors qu'ils ne sont pratiquement pas attestés ailleurs dans l'Ouest. D'autres ne sont pas aussi couramment attestés que dans l'Est, mais leur fréquence dépasse tout de même largement celle qu'ils connaissent ailleurs dans l'Ouest : à *plein* « en abondance, beaucoup », à *la main* « aimable, sociable » ou encore *au jour d'aujourd'hui* « aujourd'hui ».

## 9. Conclusion

J'ai tenté dans cet article d'étudier, à partir des relevés géolinguistiques de la Société édités par Louis Mercier, quelques caractéristiques des aires linguistiques de l'Ouest, de l'Est et du Centre du Québec telles qu'elles se présentent au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Malgré les imperfections des témoignages et la prudence avec laquelle il faut les interpréter, cette recherche illustre bien l'intérêt de poursuivre l'analyse de ce type de données qui permettent d'approfondir les connaissances que nous avons de l'histoire du français québécois. Ainsi, si l'analyse des données géolinguistiques de la Société permet de confirmer certains constats généraux faits par les dialectologues québécois qui se sont intéressés aux données de l'*Atlas linguistique de l'Est du Canada* (1980), elle fait en même temps ressortir que les

19 Linteau et Robert (1985 : 213) signalent que de nombreux migrants qui se sont établis à Montréal pendant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sont nés à Québec.

aires linguistiques ne sont pas immuables et que certaines frontières linguistiques ont bougé pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Analysées à la lumière de l'ALEC, les données de la Société permettent plus particulièrement d'entrevoir l'influence croissante de l'aire montréalaise sur l'ensemble du territoire et qui se manifeste de plusieurs façons différentes comme le montrent l'extension géographique progressive de l'aire de l'Ouest vers l'Est et son influence croissante sur la région du Centre.

L'hypothèse selon laquelle l'aire de l'Ouest étend continuellement son influence pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, notamment sous l'impulsion de la région métropolitaine montréalaise, mérite certainement des études encore plus poussées. Certaines méthodes qui n'ont pas encore été appliquées à partir de données québécoises, comme celles qui se sont développées dans le cadre de la dialectométrie, pourraient s'avérer bénéfiques. Ces méthodes, dont le but est de mesurer la proximité et la distance linguistiques entre des points d'enquête, seraient d'autant plus adaptées que les données de la Société se prêtent bien à des analyses quantitatives grâce aux taux d'attestation que Louis Mercier a calculés à partir des cahiers d'observations.

L'œuvre d'Adjutor Rivard et des artisans de la Société du parler français au Canada ne nous a pas encore livré tous ses secrets.

## Références

- ALEC : Dulong, Gaston et Gaston Bergeron (1980), *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines : atlas linguistique de l'Est du Canada*, Québec, Ministère des communications/Office de la langue française, coll. « Études et dossiers », 10 vol.
- Bergeron, Gaston (1995), *L'Atlas linguistique de l'Est du Canada et les aires de variations linguistiques au Québec*, thèse de doctorat, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2 vol.
- Bergeron, Gaston (1996), « Géographie linguistique et aires de variation du parler au Québec », *Terminogramme*, n<sup>o</sup> 80, p. 1–5.
- Bouchard, Gérard (1990), « Représentations de la population et de la société québécoises : l'apprentissage de la diversité », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 19, n<sup>o</sup> 1 (*Diversité de la population québécoise*, sous la dir. de Gérard Bouchard et Hubert Charbonneau), p. 7–28.
- Cossette, André (1996), « Étude géolinguistique de la rencontre des parlars de l'est et de l'ouest du Québec », dans Thomas Lavoie (dir.), *Français du Canada – Français de France. Actes du quatrième Colloque international de*

- Chicoutimi, Québec, du 21 au 24 septembre 1994*, Tübingen, Max Niemeyer, coll. « *Canadiana romanica*, 12 », p. 259–272.
- Dulong, Gaston (1987), « ALEC ou la géographie linguistique au service des régionalismes », dans Hans-Joseph Niederehe et Lothar Wolf (dir.), *Français du Canada – Français de France. Actes du Colloque de Trèves du 26 au 28 septembre 1985*, Tübingen, Max Niemeyer, coll. « *Canadiana romanica*, 1 », p. 129–138.
- Laflamme, Caroline (2004), « Distribution de quelques variantes géolinguistiques dans les parlers populaires de l'Est du Canada : essai de comparaison diachronique », dans Louis Mercier (dir.), avec la collab. d'Hélène Cajolet-Laganière, *Français du Canada – Français de France VI. Actes du sixième Colloque international d'Orford, Québec, du 26 au 29 septembre 2000*, Tübingen, Max Niemeyer, coll. « *Canadiana romanica*, 18 », p. 123–149.
- Lavoie, Thomas (1979), « Le projet d'atlas dialectologique de la Société du parler français au Canada », *Protée*, vol. 7, n° 2 (*Les français régionaux du Québec*, sous la dir. de Thomas Lavoie), p. 11–45.
- Lavoie, Thomas (1991), « La formation de régions linguistiques québécoises », *Dialangue*, vol. 2, p. 37–42.
- Lavoie, Thomas (1994), « Les régions linguistiques au Québec et au Canada français », dans Fernand Harvey (dir.), *La région culturelle : problématique interdisciplinaire*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 123–138.
- Lavoie, Thomas (2006), « L'œuvre dialectologique de la Société du parler français au Canada », dans Claude Verreault, Louis Mercier et Thomas Lavoie (dir.), *1902–2002. La Société du parler français au Canada cent ans après sa fondation : mise en valeur d'un patrimoine culturel*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « *Langue française en Amérique du Nord* », p. 55–79.
- Lavoie, Thomas et Claude Verreault (1999), « La région linguistique du Centre du Québec n'est-elle qu'une zone de rencontre ? », *Dialangue*, vol. 10 (*Études de géolinguistique québécoise*, sous la dir. de Claude Verreault et Thomas Lavoie), p. 37–48.
- Linteau, Paul-André et Jean-Claude Robert (1985), « Montréal au 19<sup>e</sup> siècle : bilan d'une recherche », *Revue d'histoire urbaine*, vol. 13, n° 3, p. 206–223.
- Mercier, Louis (1992), *Contribution à l'étude du Glossaire du parler français au Canada (1930) : analyse de l'enquête linguistique (1902–1922) de la Société du parler français au Canada et de ses liens avec la genèse du dictionnaire*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 2 vol.
- Mercier, Louis (1996), « L'influence de la lexicographie dialectale française sur la lexicographie québécoise de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle », dans Thomas Lavoie (dir.), *Français du Canada – Français de France. Actes du quatrième Colloque international tenu à Chicoutimi, Québec, du 21 au 24*

- septembre 1994, Tübingen, Max Niemeyer, coll. « *Canadiana romanica*, 12 », p. 239–255.
- Mercier, Louis (1999), « Informatisation et édition des relevés de l'enquête géolinguistique de la Société du parler français au Canada (1904–1907) », *Dialangue*, vol. 10 (*Études de géolinguistique québécoise*, sous la dir. de Claude Verreault et Thomas Lavoie), p. 9–15.
- Mercier, Louis (2002), *La Société du parler français au Canada et la mise en valeur du patrimoine linguistique québécois (1902–1962) : histoire de son enquête et genèse de son glossaire*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Langue française en Amérique du Nord ».
- Mercier, Louis (2006), « L'œuvre lexicologique et lexicographique de la Société du parler français au Canada », dans Claude Verreault, Louis Mercier et Thomas Lavoie (dir.), *1902–2002. La Société du parler français au Canada cent ans après sa fondation : mise en valeur d'un patrimoine culturel*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Langue française en Amérique du Nord », p. 81–140.
- Mercier, Louis (2008), « À la découverte des particularismes canadiens et de leur origine : la lexicographie québécoise à l'époque des glossaires (1880–1930) », dans Monique C. Cormier et Jean-Claude Boulanger (dir.), *Les dictionnaires de la langue française au Québec : de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Paramètres », p. 61–98.
- Remysen, Wim (2009), *Description et évaluation de l'usage canadien dans les chroniques de langage : contribution à l'étude de l'imaginaire linguistique des chroniqueurs canadiens-français*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval.
- Remysen, Wim et Louis Mercier (2013–2014), « Les prêtres et religieux du Canada français observateurs de la langue et collecteurs de mots », *Port Acadie*, n<sup>os</sup> 24–26 (*L'apport des prêtres et des religieux au patrimoine des minorités : parcours comparés Bretagne/Canada français*, sous la dir. de Jean-Pierre Pichette), p. 226–257.
- Rheault, Amélie-Hélène (2004), *De la description à la prescription : analyse de la chronique « Corrigeons-nous » de la Société du parler français au Canada (1930–1945)*, mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.
- Rivard, Adjutor (1903), « Rapport pour l'année 1902–1903 », *Bulletin du parler français au Canada*, vol. II, n<sup>o</sup> 2, p. 33–37.
- Société du parler français au Canada (1902), *Plan d'études, méthode de travail, méthode d'observation*, Québec, [sans éditeur].
- Société du parler français au Canada (1906), *Statuts adoptés le 22 mars 1906*, Québec, [sans éditeur].
- Verreault, Claude (2002), « Variation géographique du français dans l'Est du Canada : présentation des principales enquêtes réalisées et aperçu des recherches

actuelles », *Géolinguistique*, hors série n° 2 (*La géolinguistique en Amérique latine*, sous la dir. de Michel Contini), p. 231–265.

Verreault, Claude et Thomas Lavoie (1996), « Genèse et formation du français au Canada : l'éclairage de la géographie linguistique », *Revue de linguistique romane*, tome 60, nos 239–240, p. 413–462.

Verreault, Claude et Thomas Lavoie (2004), « Les parlars de l'Est et de l'Ouest québécois : essai de caractérisation linguistique », dans Louis Mercier (dir.), avec la collab. d'Hélène Cajolet-Laganière, *Français du Canada – Français de France VI. Actes du sixième Colloque international d'Orford, Québec, du 26 au 29 septembre 2000*, Tübingen, Max Niemeyer, coll. « Canadiana romanica, 18 », p. 71–121.

Wolfram, Walt et Natalie Schilling-Estes (2004), « Dialectology and Linguistic Diffusion », dans Brian D. Joseph et Richard D. Janda (dir.), *The Handbook of Historical Linguistics*, Malden (Mass.), Blackwell, coll. « Blackwell Handbooks in Linguistics », p. 713–735.